

**Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate**

***Développement économique et diversification***  
**La MRC de Minganie continue à faire fausse route**

**Havre-Saint-Pierre, le 4 novembre 2015. Le Conseil d'administration de l'AGAM affirme que la MRC de Minganie fait totalement fausse route dans le cadre de sa démarche de développement économique et de diversification. Selon l'AGAM, l'absence de stratégie cohérente et efficace par les pouvoirs politiques locaux, au cours des dernières années, explique en grande partie les problèmes économiques actuels de la Minganie et tout porte à croire que les Élus minganois continuent à faire les mauvais choix.**

L'AGAM exhorte la MRC de Minganie et tous les élus du territoire à faire réellement, sans concession et avec courage, une réelle priorité du développement économique et de la diversification. Pour ce faire, l'AGAM demande officiellement que le développement économique et la diversification ne soient pas subordonnés au pouvoir politique émanant de la MRC de Minganie. Oui, la MRC doit financer le développement économique et la diversification, cela fait partie de ses responsabilités, et elle en est la première gagnante par un meilleur dynamisme économique sur son territoire.

L'AGAM tient par ailleurs à préciser que, contrairement à ce qu'un représentant de la MRC de Minganie a affirmé en ondes à CILE le 19 octobre dernier, l'AGAM n'a jamais été consultée dans le processus de réorganisation « MRC-CLD » qu'à menée la MRC au cours de la dernière année. En d'autres termes, à l'encontre de toute logique, la MRC de Minganie a pris d'importantes décisions concernant le développement économique sans consulter l'entité représentant le plus de gens d'affaires sur le territoire.

Selon l'AGAM, les récentes coupures par Rio Tinto Fer et Titane, entrées en vigueur le 17 octobre dernier, démontrent plus clairement que jamais le caractère mono-industriel de la Minganie en lien avec la mine de titane. La situation est critique car, depuis au moins la fin de la décennie 2000-2010, pratiquement aucun emploi de base n'a été créé suite à des efforts minganois de diversification.

En fait, malgré des sommes très importantes investies dans le « développement », les résultats sont quasiment nuls en matière de développement économique structurant et emplois de base. Selon l'AGAM, la raison est simple : les élus ne font pas la différence entre « développement social » et « développement économique » et ne saisissent pas la nuance fondamentale entre un « emploi liés aux services » et un « emploi de base ».

Par contre, il est important de mentionner que l'AGAM est consciente de l'importance du développement social et constate d'une part le formidable soutien en développement social et l'émergence de dizaines d'entreprises d'économie sociale depuis plusieurs décennies. Mais L'AGAM se demande pourquoi nos élus continuent de confronter développement social et développement économique et toujours en choisir l'un au détriment de l'autre, alors que l'on devrait tous travailler afin qu'ils se complètent.

Selon l'AGAM, la situation est appelée à empirer. En effet, l'annonce d'octobre dernier, par laquelle la MRC de Minganie absorbe le CLD Minganie, conduit la Minganie vers un cul de sac économique. Une fois de plus, et c'est là une erreur fatale, nos Élus placent le développement économique en totale dépendance du pouvoir politique.... Hors, le développement économique ne doit jamais être subordonné au pouvoir politique. Souvenons nous que le Gouvernement du Québec a éliminé les commissariats industriels à la fin des années 1990 car ceux-ci dépendant trop du pouvoir politique. Puis en octobre 2014, le ministre Moreau a annoncé la fin du financement des CLD car ceux-ci, trop liés au secteur politique, ne réussissaient pas à stimuler l'entrepreneuriat et diversifier l'économie.

**L'AGAM demande officiellement que le développement économique et la diversification ne soient pas subordonnés au pouvoir politique.**

-30-

Source : Guy Bouchard, chargé de projet, 418-553-9008  
Informations : Sam Jomphe, président, 418-538-6097